Reboisement post incendie de la forêt de Condrine - Tranche 2

Référence externe
ds 20779215

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
02-12-2025 12:47:28

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
0%

Statut
QUALIFIÉ

Total des crédits potentiels
12 958

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:19

Type
Projet individuel

Créé le
30-10-2024 15:29:12

Description succincte
Le projet de Label Bas Carbone déposé porte sur le reboisement d'environ 77,2 ha dans les Landes. Il s'agit de la deuxième tranche de reboisement de la forêt de Condrine, couvrant une surface totale de 409 ha 94 a 11 ca, qui a été entièrement incendiée en 2022. Le propriétaire souhaite réaliser un projet "innovant" pour le secteur des Landes en introduisant de nouvelles essences autres que le Pin Maritime. Après de nombreuses discussions avec l'INRAE, ces 77,2 ha seront reboisés à 80 % en Pins (Maritime + Taeda) à objectif de production de bois d'œuvre, à 15 % de Bouleau en essence d'accompagnement et à 5 % de feuillus divers sous formes de lisières paysagères (Chêne Vert, Chêne Liège, Chêne Tauzin, Arbousier, Cornouiller, Bourdaine, Pin Parasol) à objectif de diversification d'essences.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	55
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	75
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	14

Liste des essences

Essence
Pin maritime
Pin taeda
Bouleau verruqueux
Chêne tauzin
Bourdaine
Pin Parasol
Arbousier
Chêne-liège
Chêne vert

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	9 697
Stockage produits	378
Substitution	2 882